

Avril / Juillet 2019

# méré le mag



**Le Mag** **Avril/**  
**Juillet**  
**2019**



<b>Edito</b>	<b>P3</b>
<b>Finances</b>	<b>P4&gt;8</b>
<b>Travaux</b>	<b>P9</b>
<b>Urbanisme</b>	<b>P10</b>
<b>Fermeture des agences EDF</b>	<b>P11</b>
<b>Ministère du Travail</b>	<b>P12</b>
<b>Naturalisation</b>	
<b>Auto école - PLUSK'1 permis</b>	<b>P13</b>
<b>Visite à l'Assemblée Nationale</b>	
<b>Spéctacle école</b>	<b>P14</b>
<b>Paintball - Bubblefoot</b>	<b>P15</b>
<b>La vie de la commune</b>	<b>P16/18</b>
<b>Terre saine - Villages fleuris</b>	
<b>Zéro pesticide - Nettoyage de printemps</b>	
<b>Elections Européennes</b>	<b>P19</b>
<b>La vie de la commune</b>	<b>P20</b>
<b>ACMM - Médiathèque</b>	<b>P21</b>
<b>Méré Tennis Club</b>	<b>P22</b>
<b>Ritmy</b>	<b>P23</b>
<b>ASCL</b>	<b>P24&gt;26</b>
<b>Carnet - Agenda</b>	<b>P27</b>
<b>Fête de la Saint Jean</b>	<b>P28</b>



Directeur de la publication :

Michel RECOUSSINES

Rédaction, conception :

Commission Information Communication :

Philippe CLEMENCE

Françoise DOUCET-PREVOT

Alain MOLLE

Serge BISSONNET

Alain DAMIENS

Valérie PAGE-KOCH

Mise en page : Valérie PAGE-KOCH

Impression : Imprimerie ANQUETIL

RCS 312 616 550B

14110 Condé sur Noireau Tél : 02 31 69 04 26

l.sarasin@imprimerie-anquetil.fr

Crédits remerciements photos et articles.

Sylviane DUQUENOY, Patrick MARIE

Alain COLOMBI, Associations de Méré,

Alain DAMIENS, Isabelle JEANSELME,

Michel RECOUSSINES.

Mairie de Méré - Square Raoul Breton - 78490 Méré

Tél : 01 34 86 02 13 - Site web. : [www.mere-village.fr](http://www.mere-village.fr)

Dépôt légal Février 2015

### Horaires de la Mairie

Lundi et Jeudi - 9h/12h - Mardi - 15h/18h

Mercredi et Vendredi 15h/17h

1er samedi de chaque mois - 10h/12h

sauf pendant les vacances scolaires



Le budget primitif 2019 va une nouvelle fois être impacté par une baisse de la DGF (Dotation Générale de Fonctionnement) et une hausse attendue de la péréquation (aide aux territoires dits « défavorisés »). Malgré cela la part communale de vos impôts locaux à payer au Trésor Public restera stable cette année.

En matière d'investissements, les réformes impactant les recettes du budget à la baisse nous conduisent à réduire nos projets. Cette année, ils se limiteront à la réfection de la rue de la Longue Toise entre l'école et la Rue des Sablons et de la rue du Colombier, au réaménagement partiel de la Mairie et au remplacement des anciennes lanternes de l'éclairage public et des cours de tennis par des LED.

Pour la 1<sup>ère</sup> fois, les deux écoles se sont réunies pour le spectacle de fin d'année, les enfants de la maternelle ont pu profiter cette fois de l'estrade pour nous montrer leur talent au milieu de ceux de l'école élémentaire déjà habitués, ce fut un ravissement pour tout le monde.

Les travaux de réaménagement du parking actuel et la création de 100 places supplémentaires proches de la gare initialisés par la Communauté de Communes vont commencer au mois de juillet pour se terminer au début du mois de novembre. Cela ne se fera pas sans gêne, mais il faut en passer par là pour obtenir enfin une solution qui satisfera les usagers qui seront de trouver une place pour stationner leur véhicule moyennant un abonnement. Toutes les modalités d'utilisation des deux parkings vous seront fournies ultérieurement.

En plus des pizzas qui vous sont proposées tous les lundis soirs, deux nouveaux Food-trucks vont s'installer place de la Mairie le mercredi soir (plats mijotés) et le jeudi soir (Puccia artisanal).

Nous nous retrouverons au traditionnel pique-nique de **la fête de la Saint Jean le 22 juin à 19h** suivi du feu d'artifice à 23h. Et si vous avez le temps, je vous conseille de participer à la découverte de la Caserne des Pompiers le 22 juin de 10h à 18h (programme dans le magazine).

Le premier événement important après les vacances, ce sera **le Forum des associations le 7 septembre** afin de vous inscrire aux nombreuses activités qui vous seront proposées. Et les 7 et 8 septembre, les jeunes agriculteurs organisent le « **66<sup>ème</sup> festival de la Terre** » sur le territoire de Méré avec beaucoup d'animations, des produits locaux, de la musique, des tours en hélicoptère, ...

A l'avance, je vous souhaite d'excellentes vacances, qu'elles soient agréables et reposantes.

*Michel Becoussines.*

## Compte Administratif 2018 – limitation des dépenses de fonctionnement

### Fonctionnement (en k€ : milliers d'euros)

Dépenses :  
**1722**

**Dépenses** baisse des dépenses habituelles par rapport à 2018 (charges générales : -9 k€, personnel : -10 k€, autres charges courantes : - 8 k€) tout en réalisant un important effort financier dans le domaine de la petite enfance (crèches – voir article sur les crèches)

Recettes :  
**2041**

**Recettes** en hausse (+107 k€) malgré une diminution de la dotation de l'état, la DGF (Dotation Globale de Fonctionnement : -17 k€). Certaines recettes 2018 à niveau très élevées (atténuation de charges : +70 k€, taxe de droits de mutations :+18k€...) ont permis ce montant de recettes.

**Résultat 319 kf** : en forte hausse (+109 k€) suite aux évolutions des recettes et dépenses

### Investissement (en k€ : milliers d'euros)

Dépenses :  
**592**

#### Dépenses

Les principales dépenses d'équipement 2018 sont :

- **Solde de la construction et des équipements de la micro-crèche** : 187 k€
- **Installation de vidéosurveillance aux entrées de la commune** : 98 k€
- **Remplacement du tracteur (âgé de plus de 20 ans)** : 50 k€
- **Plateforme du terrain multisport (Espace Poirier d'encre)** : 35 k€

#### Restes à réaliser à fin Décembre 2018

Ce sont les engagements d'investissement 2018 en cours de réalisation et non encore réglés. Ils concernent principalement les opérations suivantes :

Recettes :  
**842**

#### Recettes

En complément des recettes habituelles d'investissements (autofinancement, reports de résultats, fonds de compensation TVA, taxes d'aménagement..), les principales subventions reçues en 2018 concernaient l'opération de construction et d'équipement de la crèche, pour un montant de 262 k€.

**Résultat** : 249 k€

- Réfection de la toiture nord de l'Eglise : 175 k€
- Réalisation du terrain multisport : 52 k€
- Tondeuse autoportée : 28 k€

**Dépenses engagées** : 262 k€

**Recettes attendues (subventions)** : 160 k€

## Budget primitif 2019 - Stabilité des Impôts locaux

**Fonctionnement**  
(en k€ : milliers d'euros)

### Recettes

Impôts locaux :	<b>824</b>
Attribution de compensation	<b>643 (1)</b>
Dotation Etat	<b>49</b>
Autres taxes et recettes	<b>289</b>
Dotation Etat (DGF)	<b>67</b>
Produits services	<b>105 (2)</b>
Report fonct 2018	<b>100</b>

**Total : 2010**

### Dépenses

Charges générales et personnel :	<b>1332</b>
Péréquation :	<b>482</b>
CCAS	<b>20</b>
Subv. Associations	<b>135 (3)</b>
Autofinancement	<b>41</b>

**Total : 2010**

**Investissement**  
(en k€ : milliers d'euros)

### Recettes

Autofinancement	<b>41</b>
Restes à Réaliser fin 2018	<b>160</b>
Report solde fonct 2018	<b>319</b>
Subventions	<b>348</b>
Autres recettes	<b>104</b>
Report solde invest 2018	<b>113</b>
<b>Total : 1085</b>	

### Dépenses

Report solde invest 2018	<b>0</b>
Restes à Réaliser fin 2018	<b>262</b>
Projets 2019	<b>785</b>
Remboursement capital	<b>38</b>
<b>Total : 1085</b>	

Le budget 2019 s'inscrit dans la poursuite de la conjoncture défavorable avec **une baisse de 25% de la dotation de l'Etat (DGF)** et une hausse attendue de la péréquation (aide aux territoires dits « défavorisés »).

Dans cette situation, l'équipe Municipale prévoit pour 2019 :

- **Stabiliser les impôts locaux des Méréens** : les taux globaux d'imposition seront inchangés. Les taux communaux de taxes d'habitation et foncières non bâties restent inchangés. Pour la taxe foncière, le taux communal sera augmenté de 0.06%, intégralement compensé par la baisse correspondante du taux de taxe d'ordures ménagères.

- **Poursuivre l'action sociale en faveur des jeunes couples** en subventionnant la gestion de la nouvelle crèche confiée à l'association ADMR et permettant des factures raisonnables pour les parents selon le contrat enfance-jeunesse conclu avec la CAF.

- **Limiter dans la mesure du possible les autres charges de fonctionnement** : chaque commission communale poursuivra les efforts de réduction de dépenses déjà engagées en 2018.

**Parmi les projets d'investissements prévus en 2019 :**

**Voiries** : Réfection des voies suivantes :

- **Rue de la Longue Toise**, tronçon Ecole-rue des Sablons : réfection et recalibrage des trottoirs et couche de roulement

- **Rue du Colombier**, tronçon chemin du Pommereau-ancienne station d'épuration : renforcement des bas-côtés et couche de roulement.

- **Aménagement partiel de la mairie** : réfection et isolation d'une partie de la toiture, aménagement de l'accueil du public, du porche et des combles.

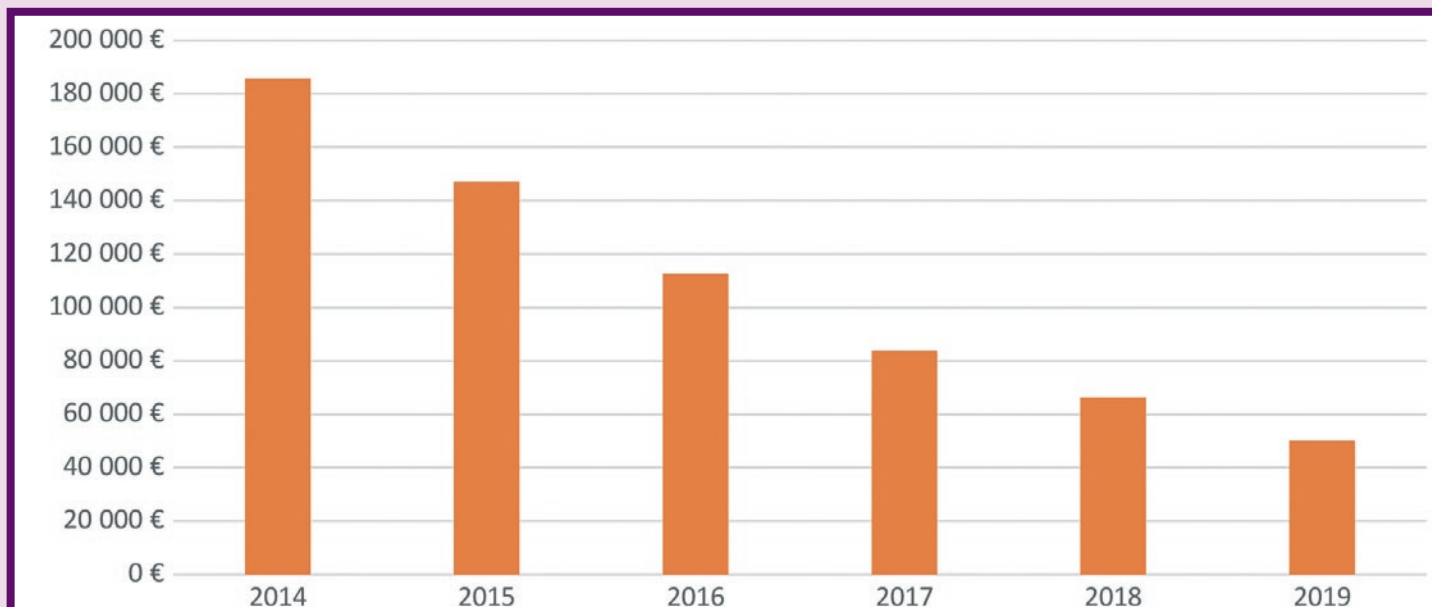
- **Eclairage public** : projet de réduction de la consommation électrique et rénovation de lanternes anciennes par remplacement des lampes sodium par des LED. La quantité de luminaires concernés dépendra du montant des subventions obtenues.

(1) Montant alloué par la Communauté de communes Cœur d'Yvelins en compensation de la perte des recettes fiscales d'entreprise.

(2) Recettes des prestations communales (cantine, garderie, médiathèque...)

(3) les subventions aux associations intègrent la subvention de fonctionnement de la crèche de Méré (88 k€)

## Evolution de la dotation de l'État (DGF)



Comme le montre ce tableau, la dotation de l'Etat baisse de façon continue depuis 2014. La dotation devrait encore baisser de 25% en 2019 par rapport à 2018 ; Méré, étant considérée comme une commune « riche » par rapport à la moyenne nationale. Nous sommes particulièrement pénalisés : le montant par habitant en 2018 est de 37 € à Méré tandis que la moyenne nationale est de 147 €, soit environ 4 fois plus ! (1).

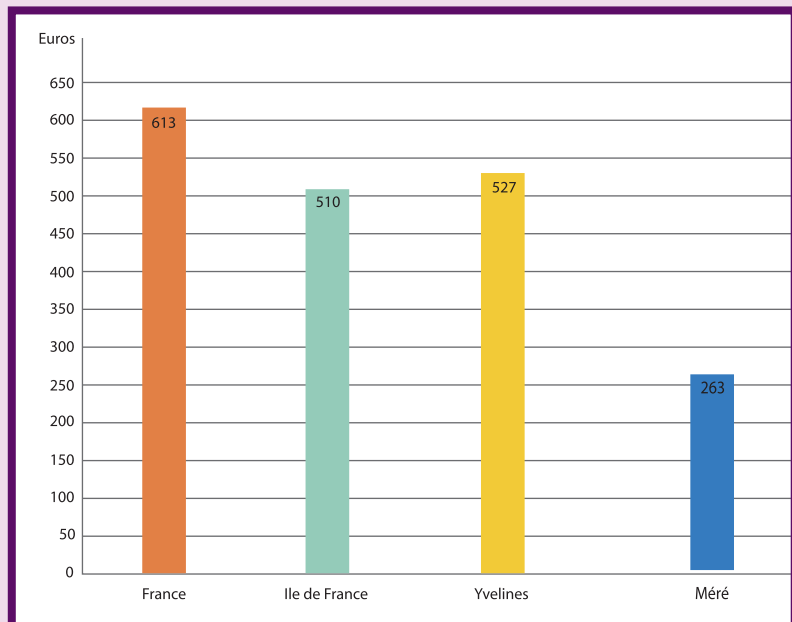
Par rapport à 2014, c'est environ 135 000 € de recettes en moins cette année, et donc une baisse correspondante de l'autofinancement de nos investissements.

(1) Montants relevés pour la même catégorie démographique de communes

## Endettement de la commune à fin 2018

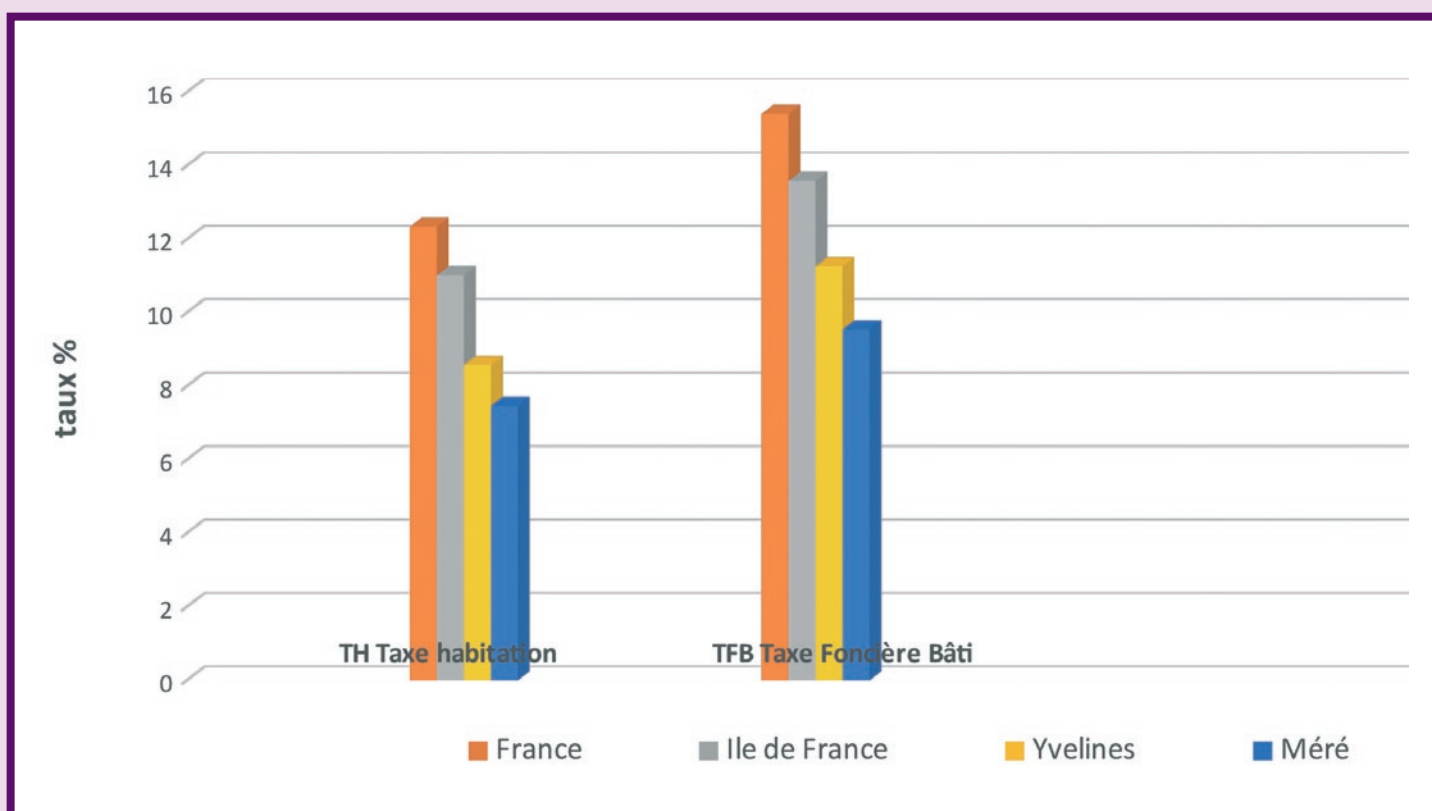
A fin 2018, l'endettement de la commune est de 468 k€, soit 263 € par habitant. La comparaison avec les communes de même tranche démographique donne les éléments suivants :

### Comparaison des en-cours de dettes par habitants fin 2018



Comme le montre le graphique, la commune est relativement peu endettée. Ceci laisse une marge de manœuvre pour d'éventuels futurs investissements conséquents.

## Comparaison des taux d'imposition locaux 2018 Taxe d'habitation (TH) – Taxe foncière « Bâti » (TFB)



Pour rappel, les impôts locaux (TH et TFB) sont basés sur le patrimoine immobilier des habitants et sont les produits de bases locatives (calculées par les finances Publiques) par des taux décidés par les élus des collectivités locales. Comme le montre ce graphique, **l'équipe municipale a décidé depuis plusieurs années de conserver des taux d'imposition très modérés** et sensiblement inférieurs aux moyennes des collectivités de même tranche démographique du département comme de la région et l'ensemble de la France.

En 2018, 39% des foyers fiscaux méréens ont bénéficié de l'abattement de 30% de la taxe d'habitation (contre une moyenne nationale de 80%).

Pour 2019, le taux de taxes foncières communal sera très légèrement augmenté (+0.06%), intégralement compensé par la baisse correspondante du taux de taxes d'ordures ménagères. Le taux de taxe d'habitation reste inchangé. Les bases locatives augmenteront en moyenne de 2.2% en 2019 (décision nationale selon la loi de finances).



## Effort de la commune pour la petite enfance (crèches)



Avec la volonté d'aider les jeunes parents à Méré, un effort particulier a été réalisé dans le domaine de la petite enfance depuis 2017, année de construction de la micro-crèche «Les Petites Colombes» rue du Colombier.

2018 a été la première année de gestion de la crèche confiée à l'association ADMR de Méré. Afin de rendre les tarifs très accessibles pour les familles, un contrat enfance jeunesse a été conclu avec la caf qui apporte une subvention de fonctionnement, la commune apportant le complément de subvention permettant un budget équilibré de la structure.

**La micro-crèche de Méré accueille cette année 11 enfants (équivalent de 10 enfants à temps plein).**



Afin de répondre à de nombreuses demandes en attente, la commune subventionne également les structures voisines pour les enfants Méréens, dans la limite des places disponibles.

**La commune subventionne ainsi la crèche de Montfort-l'Amaury pour 8 enfants Méréens (certains à temps partiel) et la maison d'assistantes maternelles du Tremblay pour 1 Méréen.**

L'ensemble de ces subventions pour la petite enfance s'est élevé à 88 015 € pour 2018.





## EGLISE de Méré - Travaux de réfection de la toiture Nord

L'Eglise de Méré, patrimoine remarquable de la commune, fait actuellement l'objet de restauration de la toiture Nord. Ces travaux s'inscrivent dans la continuité du maintien en bon état du bâtiment. Rappelons qu'en 2010, une restauration lourde de l'intérieur de l'Eglise a été menée et avait permis, entre autres, la redécouverte de fresques du 15ème siècle. Auparavant, la toiture de la nef Sud et des trois chapelles avaient été restaurées. Depuis quelques années, la toiture Nord montrait des signes de vieillissement et des infiltrations de neige et d'eau s'étaient produites sur les murs de la nef centrale. Les travaux s'imposaient et après l'obtention de subventions du Conseil Départemental et de la Communauté de communes, l'opération a été lancée ces derniers mois.

L'opération comprend essentiellement les travaux suivants :

- Mise sous protection (parapluie pour mise hors d'eau sur 350 m2) de l'ensemble de la partie de toiture concernée (bâche bleue très visible)
- Dépose de toutes les tuiles et des liteaux de support.
- Dépose de la Croix, restauration et repose
- Renforcement de la charpente
- Repose de liteaux neufs et de tuiles neuves (ensemble de 17000 pièces)

Comme souvent pour les restaurations de bâtiments très anciens, les déposes ont montré des dégradations plus importantes que prévues. Des fermes de charpente supportant la nef se sont avérées affaiblies et déformées et des travaux supplémentaires par l'ajout de nouvelles fermes de consolidation se sont révélés nécessaires.

Les travaux sont réalisés par l'entreprise Nailler, spécialiste de restauration des toitures de bâtiments anciens. La maîtrise d'œuvre est confiée au cabinet d'architecture Lyon Noiriel qui avait déjà dirigé les travaux de rénovation de 2010.

**Le budget de l'opération est de 175000 €.**

**Le Conseil Départemental apporte une subvention de 75000 €**

**et la communauté de communes 22981 €.**

**Les travaux doivent se terminer en juin 2019.**



## Registre des permis de construire

Numéro enregistrement	Adresse du terrain	Objet de la demande	Décision
PC 078 389 18 Y 0001	1-3 Chemin de la Plaine de Jouars	Construction d'un bâtiment industriel	Accordé 23/04/2018
PC 078 389 18 Y 0002	Chemin de la Plaine de Jouars	Construction bâtiment industriel de traiteur	Accordé 20/04/2018
PC 078 389 18 Y 0003	Rue des Sablons	Construction d'une habitation	Accordé 05/06/2018
PC 078 389 18 Y 0004	7 Allée du Manège	Construction d'une habitation	Accordé 08/06/2018
PC 078 389 18 Y 0005	19 Rue de la Longue Toise	Réhabilitation et extension d'une habitation	Annulé le 13/06/2018
PC 078 389 18 Y 0006	Chemin du Mesnil Piquet lot B	Construction d'une habitation	Accordé 10/07/2018
PC 078 389 18 Y 0007	Allée du Manège	Construction d'une habitation	Accordé 14/09/2018
PC 078 389 18 Y 0008	17 Rue Désiré le Prigent	Extension d'une construction	Accordé 27/08/2018
PC 078 389 18 Y 0009	15 Route de Galluis	Construction de bâtiments de logements	En cours d'instruction
PC 078 389 18 Y 0010	19 Rue de la Longue Toise	Réhabilitation d'une maison existante	Accordé 30/07/2018
PC 078 389 18 Y 0011	5 Allée du Manège	Construction d'une habitation	Accordé 01/10/2018
PC 078 389 18 Y 0012	9 Rue François Dezort	Construction d'un bâtiment industriel	Accordé 02/11/2018
PC 078 389 18 Y 0013	Avenue de l'Arbre à la Quénée	Construction entrepôt avec showroom	Accordé 14/12/2018 Modificatif le 04/02/2019
PC 078 389 18 Y 0014	4 Impasse des Sablons	Construction d'une habitation	Accordé 03/12/2018
PC 078 389 18 Y 0015	Rue de l'Égalité	Construction d'une habitation	Accordé 03/01/2019
PC 078 389 18 Y 0016	4 Allée du Manège	Construction d'une habitation	Accordé 25/03/2019

## Registre des déclarations préalables

Numéro enregistrement	Adresse du terrain	Objet de la demande	Décision
DP 078 389 18 Y 0001	17 bis Rue Léopold Bellan	Division en vue constructions	Accordé 28/01/2018
DP 078 389 18 Y 0002	1 Rue Roger Vanier	Ajout d'un Velux et remplacement porte du garage	Accordé 19/03/2018
DP 078 389 18 Y 0003	2 Rue du Gibet	Réhabilitation en 4 maisons	Accordé 20/03/2018
DP 078 389 18 Y 0004	13 bis Avenue de l'arbre à la Quénée	Modification de toiture	Accordé 19/03/2018
DP 078 389 18 Y 0005	18 Rue Saint Roch	Création de 2 Vélux	Accordé 26/02/2018
DP 078 389 18 Y 0006	8 Rue de la Longue Toise	Clôture	Accordé 07/03/2018
DP 078 389 18 Y 0007	12 Route de Galluis	Extension, auvent et mur	Sans suite 12/03/2018
DP 078 389 18 Y 0008	13 Rue Roger Vanier	Installation d'un portail	Accordé 27/03/2018
DP 078 389 18 Y 0009	1 Rue des Pommiers	Rénovation du mur de clôture	Accordé 03/04/2018
DP 078 389 18 Y 0010	6 Rue Bocquet	Abri de jardin et auvent	Accordé 07/05/2018
DP 078 389 18 Y 0011	6 Rue du Poirier d'Encre	Remplacement d'un portail	Accordé 02/05/2018
DP 078 389 18 Y 0012	5 Rue de l'Égalité	Serre de jardin complété le 18/05/2018	Accordé 18/06/2018
DP 078 389 18 Y 0013	18 bis Rue de la Longue Toise	Panneaux solaires	Accordé 16/05/2018
DP 078 389 18 Y 0014	23 Rue Désiré le Prigent	Réfection Toiture du garage	Accordé 10/07/2018
DP 078 389 18 Y 0015	2 Rue Léopold Bellan	Ouverture de toit et lucarne	Sans suite 29/06/2018
DP 078 389 18 Y 0016	4 Impasse du Bois Yvon	Ouverture sur le mur sud de la maison	Accordé 12/06/2018
DP 078 389 18 Y 0017	3 Rue du Colombier	Réhabilitation et changement de couverture	Accordé 01/10/2018
DP 078 389 18 Y 0018	2 bis Rue Bocquet	Modification de façade	Accordé 22/06/2018
DP 078 389 18 Y 0019	18 Rue Léopold Bellan	Réfection de la toiture	Accordé 22/06/2018
DP 078 389 18 Y 0020	12 Route de Galluis	Extension et fermeture d'un auvent	En cours d'instruction
DP 078 389 18 Y 0021	7 Rue du Donjon	Installation de panneaux photovoltaïques	Accordé 07/07/2018
DP 078 389 18 Y 0022	19 Rue de la Croix de Rome	Clôture et vélux	Accordé 09/07/2018
DP 078 389 18 Y 0023	10 Rue des Sablons	Pose de 2 vélux	Accordé 11/09/2018
DP 078 389 18 Y 0024	8 Rue de la Butte aux Graviers	Modification de la couleur des volets	Accordé 31/08/2018

## Registre des déclarations préalables suite

Numéro enregistrement	Adresse du terrain	Objet de la demande	Décision
DP 078 389 18 Y 0025	39 Rue François Quesnay	Réfection toiture	INCOMPLET
DP 078 389 18 Y 0026	19 Rue Désiré le Prigent	Carport	Accordé 09/11/2018
DP 078 389 18 Y 0027	31 Rue de la Longue Toise	Pose d'un vélux	Accordé 03/12/2018
DP 078 389 18 Y 0028	1 Chemin de Montfort	Piscine	Accordé 13/12/2018
DP 078 389 18 Y 0029	2 Rue du Gibet	Modification des clôtures et barrières, réorganisation de places de stationnement	Accordé 03/12/2018
DP 078 389 18 Y 0030	13 Avenue du Général de Gaulle	Changement de clôture	Accordé 10/01/2019
DP 078 389 18 Y 0031	5 bis Allée du manège	Piscine	Accordé 03/01/2019
DP 078 389 18 Y 0032	15 Rue Désiré le Prigent	Piscine	Accordé 03/01/2019
DP 078 389 18 Y 0033	17 ter Route de Galluis	Coupe de plusieurs arbres	INCOMPLET
DP 078 389 18 Y 0034	3 Rue du Capitaine Humbert	Changement d'huissieries en bois	INCOMPLET
DP 078 389 18 Y 0035	1 Allée du Manège	Division en vue d'une construction	En cours d'instruction
DP 078 389 18 Y 0036	21 Rue Saint Roch	Installation de baies vitrées sur les façades de l'appenti existant	REFUS 17/01/2019

## La vie de la commune

### Fermeture des agences EDF

Le fournisseur historique d'électricité EDF avait annoncé en 2017 la fermeture de toutes ses agences en France d'ici 2019 pour mieux se focaliser sur son service client téléphonique et en ligne.

#### Une conclusion inévitable

En 2016, le géant de l'énergie EDF n'avait plus que 77 boutiques – ou agences – présentes sur le territoire français. Aujourd'hui, elles sont toutes fermées. La raison principale ? Le manque de rentabilité évidemment. En effet, EDF réalise près d'un milliard d'économies via la fermeture de ses agences, une décision qui mène environ 420 employés à une perte d'emploi.

En effet, le fournisseur historique a compris que garder ses agences en France était trop coûteux et que seulement 1 % des clients passaient par une boutique pour souscrire un contrat ou poser des questions. Face à la montée en puissance des services clients téléphoniques ou en ligne, c'est une évidence, et cela ne change en rien la disponibilité de ce dernier. EDF est le fournisseur de presque 90% des résidents français, ses prix TTC au niveau de l'énergie sont calculés selon les coûts de production, de gestion et d'acheminement qui s'ajoutent au coût HT. Seulement 55% du chiffre d'affaires du groupe est lié à son exploitation française, 30% proviennent de l'Italie et du Royaume Unis, 8% provenant d'autres pays et enfin 7% d'autres activités.

#### EDF c'est aussi :

- 640 barrages et 435 centrales hydroélectriques.
- 39 millions de clients à travers le monde
- 58 réacteurs nucléaires, représentant près de 75% de sa production d'électricité

#### Voici les particularités des Yvelines :

- Le montant moyen de la facture EDF des Yvelines par particulier est de 1450 €
- TSA 20700 - 78052 Saint Quentin en Yvelines CEDEX
- Il y a 1 412 356 ménages pour une consommation annuelle d'énergie de 13 648 842 kWh dans le département des Yvelines.

#### EDF propose 3 types d'offres aux particuliers :

- ses offres gaz sans engagement et garantie 2 ans sans modification de tarif.
- l'offre Bleu qui correspond au tarif réglementé de l'électricité, plusieurs options sont disponibles comme l'offre de base et l'offre heures pleines et heures creuses.
- l'offre renouvelable qui est similaire à l'offre Bleu mais avec une énergie provenant de ressources propres et renouvelables.

On l'a dit, le marché de l'énergie est désormais ouvert à la concurrence – et ce depuis 2007 – et bon nombre de fournisseurs dits alternatifs se sont engagés à proposer des tarifs plus avantageux que le TRV d'EDF. Ce dernier, auparavant unique fournisseur d'électricité en France, a ainsi dû s'adapter pour diminuer au mieux la fuite de ses clients. Pari à moitié gagné pour le fournisseur historique : malgré ses offres au prix de marché qu'il propose, EDF a perdu 1 million de clients en 2018, au profit des fournisseurs alternatifs Engie, Direct Energie, Total Spring ou encore Eni. EDF n'a plus le monopole de ce marché, et il est donc logique d'assister à son retrait via la fermeture de ses agences.

Retrouvez toutes les informations sur les services d'EDF pour Mère : <https://www.agence-france-electricite.fr/edf/> - Vous pouvez contacter ErDF par mail à : [erdf-are-versailles@erdf.distribution.fr](mailto:erdf-are-versailles@erdf.distribution.fr)



## MINISTÈRE DU TRAVAIL

Le service des renseignements de l'Unité Départementale (UD) des Yvelines de la DIRECCTE Ile de France donne des informations juridiques générales relatives au Code du Travail, aux Conventions Collectives, à la Jurisprudence Sociale. Il informe, conseille et oriente les salariés et les employeurs du secteur privé.

Ces informations concernent l'ensemble des secteurs d'activité (agriculture, industrie, commerce, transports, services ...) et portent notamment sur le contrat de travail (formation, exécution, rupture), le salaire, le règlement intérieur et le droit disciplinaire, la durée du travail, les repos et les congés payés, la médecine du travail, les statuts spécifiques (assistantes maternelles, particuliers employeurs ...).

Ce service n'intervient pas pour :

- les éventuelles demandes d'intervention en entreprise qui relèvent de la compétence des sections d'Inspection du Travail
- régler les litiges qui relèvent de la compétence des Conseils des Prud'hommes
- constituer le dossier prud'homal
- calculer les droits au chômage, indemnités de rupture de contrat
- renseigner sur les cotisations sociales

Le service renseignement pour le site de Saint Quentin est ouvert:

- **Du lundi au vendredi : 9h00-12h00 sur rendez-vous**
- **Du lundi au jeudi : 14h00-16h30 par téléphone**

Et pour le site de Mantes la Jolie:

- **du Lundi, mardi, jeudi, vendredi : 9h-12h sur rendez vous**
- **Lundi, mardi et jeudi : 14h-16h30 par téléphone**

**Un numéro unique est mis en place pour nous contacter et obtenir des renseignements en droit du travail à compter du 02 avril 2019 : composez le 08 06 000 126.**

Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi (Directe)  
Immeuble la Diagonale - 34, avenue du Centre 78182 ST QUENTIN EN YVELINES Cedex - Standard : 01 61 37 10 00

## Naturalisation



Le jeudi 4 avril à la Sous-Préfecture de Rambouillet, en présence de Monsieur le Sous-Préfet et de Monsieur Michel RECOUSSINES le Maire de Méré, M. Stephen Howden et la famille Lawson ont reçu leur décret de naturalisation avec beaucoup de joie, en même temps que des dizaines d'autres candidats originaires de nombreux pays.

Et pour clore la cérémonie, c'est avec fierté et émotion qu'ils ont chanté avec toute l'assistance l'hymne national sous l'impulsion de Monsieur le Sous-Préfet.

## PLUSK'1 PERMIS



## +K'1 PERMIS AUTO ÉCOLE CITOYENNE

Auto Ecole créée en Mai 2018, face à la gare de Méré-Montfort, nous vous proposons des séries et cours de code dispensés et corrigés par un enseignant de la conduite et de la sécurité routière ; Après obtention du code de la route, venez suivre votre formation pratique en apprentissage anticipé à la conduite (conduite accompagnée), standard ou supervisée sur boîte manuelle ou automatique. Pourquoi Plus qu'un permis ? Parce que nous vous suivons même après l'obtention du permis de conduire...

Pour en savoir plus, rendez-vous dans nos locaux au 3 place Louis Valtou 78490 Méré

Site : [www.plusk1permis.fr](http://www.plusk1permis.fr) - Mail : [contact@plusk1permis.fr](mailto:contact@plusk1permis.fr)  
Tél. : 09 62 61 48 66

## Visite de l'Assemblée Nationale le 16 avril 2019



Le 16 avril 2019, comme chaque année, les élèves ont pu visiter l'Assemblée Nationale. Notre députée Aurore BERGE est venue saluer les enfants accompagnés de leur enseignante, de Mr le Maire, de quelques élus et de parents d'élèves.



## Animations de fin d'année pour nos écoles

Le vendredi 17 mai 2019 à 18h30 a été présenté aux parents d'élèves un spectacle musical sur le thème « Les arts et la paix », il rassemblait pour la 1ère fois les deux écoles pour la plus grande joie de tout le monde. Il a été élaboré par les enseignantes avec l'aide de Clémence De Vasselot et d'Isabelle Poitou intervenantes financées par la commune. Au vu des bonnes conditions météo, le spectacle a eu lieu dans la cour de l'école maternelle et pour clôturer la soirée, les parents d'élèves avaient organisé un repas qui a connu un vif succès.

Le samedi 29 juin à partir de 10 heures Mr le Maire Michel Reoussines, Mme Sylviane Duquenoy adjointe au maire et Mme Isabelle Bonnuit conseillère municipale remettront des livres pour le passage en 6ème des élèves de la classe de CM2 de Mme Laporte, il s'en suivra la kermesse avec comme à l'accoutumée différents stands de jeux, buvette et repas.



## Paintball - Bubblefoot



Pour la cinquième année consécutive la commission jeunesse a proposé aux jeunes de Méré et à leurs parents une animation gratuite consacrée au paintball et au bubblefoot. Ainsi le dimanche 19 mai de nombreux jeunes et moins jeunes parfois en famille se sont réunis sur la pelouse du parc Maurice Page pour disputer en équipe des matchs endiablés de paintball et de bubblefoot.

Comme l'année passée notre partenaire nous a permis, avec du matériel adapté et des tenues de protection parfois trop grandes, de faire jouer des tous petits, filles et garçons en toute sécurité à la grande satisfaction des parents.

L'activité bubblefoot proposée dans le gymnase nous a permis de limiter les temps d'attente pour le paintball, elle a permis aux plus téméraires de réaliser des figures acrobatiques et aux plus petits de s'enhardir bien protégés dans des bulles adaptées à leur taille.

En quelques chiffres, la météo plutôt maussade a découragé bon nombre de nos habitués mais les plus courageux ont pu multiplier le nombre de parties jouées, plus de 12000 billes ont été tirées lors des parties jouées en équipes de 6 à 14 joueurs de 14h00 à 18h15 devant de nombreux spectateurs.

Des participants moins nombreux mais toujours aussi enthousiastes, le grand professionnalisme de notre partenaire Mouving Games et l'implication des membres de la commission jeunesse ont permis de faire de cette journée un véritable succès. Merci à tous et à l'année prochaine!





## «Terre Saine», commune sans pesticide

Pour son engagement à respecter l'objectif zéro phyto, la commune de Méré s'est vue décerner le label «Terre Saine» par le Ministre de la Transition écologique et solidaire, François de Rugy, lors de la cérémonie de remise des labels le 21 mars 2019 au Ministère, boulevard Saint-Germain à Paris.

L'opération «Terre Saine, commune sans pesticide» est la généralisation sur le territoire national de la démarche menée depuis plusieurs années par les communes à ne plus employer de produits phytosanitaires sur leur territoire (usage non-agricole). Cette opération a été lancée, au niveau local, grâce à notre démarche zéro phyto (adhésion au programme du PNR de la Haute Vallée de Chevreuse «Objectif zéro phyto», réalisation de notre plan de gestion en 2017 et adhésion à la charte du PNR «Zéro phyto dans les espaces communaux» en 2018. La commune doit respecter les changements de pratiques d'entretien ou d'aménagement de nos espaces publics dans le cadre de ce passage au zéro phyto. Mais cette action doit être accompagnée des pratiques sans pesticide des jardiniers amateurs dans notre village. Pour rappel, à partir du 1er janvier 2019, ce sont les jardiniers amateurs qui devront trouver des alternatives aux pesticides chimiques, car leur vente sera interdite.

Des communes du PNR ont déjà été labellisées comme Chevreuse (édition 2017), Bonnelles, Bullion, Le Mesnil-Saint-Denis (édition 2018). La commune de Méré est labellisée dans l'édition 2019 parmi les communes du PNR de la Haute Vallée de Chevreuse (Auffargis, Magny les Hameaux, Raizeux). 5000 communes françaises sont déjà engagées dans des démarches de réduction ou de suppression des pesticides chimiques (herbicides, insecticides, fongicides).

Ces efforts, réalisés par la commune en collaboration avec les employés municipaux, ont permis d'atteindre le zéro phyto sur les espaces verts, les voiries ou les promenades accessibles ouverts au public. Cette orientation, engagée et volontaire a reçu sa juste récompense.



Label 2019 attribué à

# MÉRÉ

soutenue par la charte

«Zéro phyto dans les espaces communaux»  
Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse

Le 21 mars 2019,

*François de Rugy*

**François de Rugy**

Ministre d'État,  
ministre de la Transition écologique et solidaire







## Premier pétale pour la commune de Méré

Le 19 février 2019, la commune de Méré s'est vu décerner «**1 pétale**» dans la catégorie 1001 à 3000 habitants dans le cadre de la labellisation «Villes et villages fleuris».

Présent depuis 60 ans, le label «Villes et Villages Fleuris» rassemble 4931 communes sur tout le territoire français. Il récompense l'engagement des communes en faveur de l'amélioration de la qualité de vie : la place accordée au végétal dans l'aménagement des espaces publics, le respect de l'environnement (gestion des ressources naturelles et préservation de la biodiversité), le développement de l'économie locale, l'attractivité touristique et la préservation du lien social. Le label constitue un outil d'aide au quotidien pour les communes qui souhaitent améliorer le bien-être de leurs habitants et préserver l'identité de leurs territoires, tout en développant leur attractivité.

C'est une première récompense pour l'action de nos employés municipaux et de la mairie avec le fleurissement autour de l'église, de la mairie et sur les placettes de la commune. Maintenant, la commune doit continuer à embellir son village pour maintenir son label et pour progresser vers d'autres prix. «**Fleurir, c'est aussi une mise en valeur du patrimoine d'une commune**».





JARDINER  
AUTREMENT :  
LES BONNES  
PRATIQUES !

## Encadrement de l'utilisation des produits phytosanitaires en France

À partir du 1er janvier 2019, seuls les produits phytopharmaceutiques d'origine naturelle seront disponibles pour les jardiniers amateurs.

Afin de réduire les risques liés à l'utilisation des pesticides pour le grand public, la loi du 6 février 2014 visant à mieux encadrer l'utilisation des produits phytosanitaires sur le territoire national a interdit, à partir du 1er janvier 2022, la vente aux particuliers ainsi que la détention et l'utilisation par ces derniers, de tous les produits phytopharmaceutiques (herbicides, fongicides, insecticides...), à l'exception des produits de bio contrôle, des produits à faible risque et des produits dont l'usage est autorisé dans le cadre de l'agriculture biologique. Cependant, la loi du 17 août 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte a avancé de 3 ans l'échéance du 1er janvier 2022. C'est ainsi, qu'à partir du 1er janvier 2019, les produits phytopharmaceutiques «de synthèse chimique» seront interdits pour les utilisateurs non professionnels. Le bio contrôle comprend un ensemble de méthodes de protection des cultures ayant recours à des organismes vivants et /ou des substances naturelles d'origine minérale, végétale ou animale : des phéromones pour attirer ou repousser les organismes ravageurs... Parmi les substances d'origine végétale, citons l'acide pélargonique (dont le nom est tiré du genre Pelargonium à ne pas confondre avec Géranium) utilisé dans des désherbants, la laminarine (extraite d'algues) utilisée contre des maladies cryptogamiques (oïdium, feu bactérien...) ou encore l'huile de colza qui a une action insecticide (contre des pucerons, des acariens, des cochenilles...). Contre les mollusques (limaces et escargots), l'utilisation de phosphate ferrique, substance d'origine minérale, est autorisée au jardin. Vous pouvez également utiliser de la bière dans des pièges pour limiter les attaques.

Pour le jardinier amateur, il est avant tout nécessaire de bien connaître sa terre, les plantes, la faune pour anticiper l'apparition de ravageurs et protéger en amont son jardin, par des mesures prophylactiques. Les haies champêtres représentent des leviers d'action importants pour favoriser les auxiliaires naturellement présents et limiter ainsi la pullulation des ravageurs. Il est, d'autre part, primordial de prendre le temps d'observer son jardin afin d'identifier les maladies et les ravageurs le plus précocement possible et de bien estimer leur niveau de propagation dans le jardin.

Attention, le terme «naturel» n'est pas un gage d'innocuité vis-à-vis de l'environnement ou de la santé ! Certaines substances d'origine naturelle utilisées dans le passé ont d'ailleurs été retirées comme la nicotine ou la roténone en raison de leur forte toxicité. Par ailleurs, l'huile de neem (ou margousier) quant à elle n'a jamais été autorisée en France pour un usage en tant qu'insecticide.

Les sanctions encourues pour le non-respect des conditions d'utilisation des produits phytosanitaires prévues par la loi est une infraction pénale qui sera passible de 6 mois d'emprisonnement et de 150 000€ d'amende.

Au lieu de combattre les parasites et les maladies une fois qu'ils menacent les plantes du jardin, le bon sens consiste à agir en amont pour éviter leur installation et leur développement. Vous pouvez trouver des informations sur le site : <https://www.jardiner-autrement.fr>. Ce site de référence «pour jardiner sans pesticide», rappelle les fondamentaux pour un jardin en bonne santé, fait le point sur les techniques alternatives efficaces avec pour objectif d'apporter des clés pour réussir un jardin plus respectueux de la nature.

## Nettoyage de printemps

Le samedi 13/04/2019, la commune a organisé l'opération «Nettoyage de printemps» avec l'appui organisationnel et financier du Parc Naturel Régional de la Haute Vallée de Chevreuse. Malgré le peu de monde qui ont souhaité se mobiliser pour cette opération, le ramassage a toujours été fructueux.

Deux cents kilos, c'est le poids de débris collectés à Méré par un petit groupe de **sept bénévoles motivés** qui ont répondu à l'appel de la commune. Constatant que de plus en plus de déchets sont jetés dans la nature, la commission «Environnement» organise, chaque année, une opération «Nettoyage de printemps» tant dans le but de nettoyer les espaces naturels que de sensibiliser la population.

Dès 14h30 et pendant plus de 2 heures, armés de sacs poubelle et de gants, les volontaires ont arpenté les alentours de la zone d'activités (entrée de la route Nationale, fossés de bords de route) pour collecter tout ce qui ne devrait pas s'y trouver si chacun respectait son environnement : bouteilles verre et plastique, cannettes, cigarettes, emballages en tout genre à profusion ... Le «fruit» de cette collecte a été regroupé pour être déposé en décharge. Une photographie a été jointe afin que chacun puisse constater l'ampleur du phénomène car tout le territoire n'a pas été nettoyé. Loin de là...





élection européennes  
2019

## Résultats à Méré

<b>INSCRITS</b>		<b>1396</b>	
<b>VOTANTS</b>		<b>858</b>	<b>61,46%</b>
<b>NULS</b>		<b>8</b>	<b>0,93%</b>
<b>BLANCS</b>		<b>17</b>	<b>1,98%</b>
<b>EXPRIMÉS</b>		<b>833</b>	<b>97,09%</b>
<b>LA FRANCE INSOUMISE</b>	Manon AUBRY	24	2,88%
<b>UNE FRANCE ROYALE AU COEUR DE L'EUROPE</b>	Robert DE PREVOISIN	0	0,00%
<b>LA LIGNE CLAIRE</b>	Renaud CAMUS	0	0,00%
<b>PARTI PIRATE</b>	Florie MARIE	0	0,00%
<b>RENAISSANCE SOUTENUE PAR LA RÉPUBLIQUE EN MARCHÉ, LE MODEM ET SES PARTENAIRES</b>	Nathalie LOISEAU	260	31,21%
<b>DÉMOCRATIE REPRÉSENTATIVE</b>	Hamada TRAORÉ	0	0,00%
<b>ENSEMBLE PATRIOTES ET GILETS JAUNES : POUR LA FRANCE, SORTONS DE L'UNION EUROPÉENNE !</b>	Florian PHILIPPOT	1	0,12%
<b>PACE - PARTI DES CITOYENS EUROPÉENS</b>	Audric ALEXANDRE	0	0,00%
<b>URGENCE ÉCOLOGIE</b>	Dominique BOURG	15	1,80%
<b>LISTE DE LA RECONQUÊTE</b>	Vincent VAUCLIN	0	0,00%
<b>LES EUROPÉENS</b>	Jean-Christophe LAGARDE	35	4,20%
<b>ENVIE D'EUROPE ÉCOLOGIQUE ET SOCIALE</b>	Raphaël GLUCKSMANN	25	3,00%
<b>PARTI FÉDÉRALISTE EUROPÉEN POUR UNE EUROPE QUI PROTÈGE SES CITOYENS</b>	M. Yves GERNIGON	1	0,12%
<b>MOUVEMENT POUR L'INITIATIVE CITOYENNE</b>	M. Gilles HELGEN	0	0,00%
<b>LE COURAGE DE DÉFENDRE LES FRANÇAIS AVEC NICOLAS DUPONT-AIGNAN. DEBOUT LA FRANCE ! - CNIP</b>	Nicolas DUPONT-AIGNAN	17	0,84%
<b>ALLONS ENFANTS</b>	Sophie CAILLAUD	0	0,00%
<b>DÉCROISSANCE 2019</b>	Thérèse DELFEL	0	0,00%
<b>LUTTE OUVRIÈRE - CONTRE LE GRAND CAPITAL, LE CAMP DES TRAVAILLEURS</b>	Nathalie ARTHAUD	5	0,60%
<b>POUR L'EUROPE DES GENS CONTRE L'EUROPE DE L'ARGENT</b>	Ian BROSSAT	5	0,60%
<b>ENSEMBLE POUR LE FREXIT</b>	François ASSELINEAU	5	0,60%
<b>LISTE CITOYENNE DU PRINTEMPS EUROPÉEN AVEC BENOÎT HAMON SOUTENUE PAR GÉNÉRATION.S ET DÈME-DIEM 25</b>	Benoît HAMON	32	3,84%
<b>À VOIX ÉGALES</b>	Nathalie TOMASINI	0	0,00%
<b>PRENEZ LE POUVOIR, LISTE SOUTENUE PAR MARINE LE PEN</b>	Jordan BARDELLA	113	13,57%
<b>NEUTRE ET ACTIF</b>	Cathy Denise Ginette CORBET	0	0,00%
<b>PARTI RÉVOLUTIONNAIRE COMMUNISTES</b>	Antonio SANCHEZ	0	0,00%
<b>ESPÉRANTO - LANGUE COMMUNE ÉQUITABLE POUR L'EUROPE</b>	Pierre DIEUMEGARD	1	0,12%
<b>ÉVOLUTION CITOYENNE</b>	Christophe CHALENÇON	0	0,00%
<b>ALLIANCE JAUNE, LA RÉVOLTE PAR LE VOTE</b>	Francis LALANNE	0	0,00%
<b>UNION DE LA DROITE ET DU CENTRE</b>	François-Xavier BELLAMY	135	16,21%
<b>EUROPE ÉCOLOGIE</b>	Yannick JADOT	149	17,89%
<b>PARTI ANIMALISTE</b>	Hélène THOUY	10	1,20%
<b>LES OUBLIÉS DE L'EUROPE - ARTISANS, COMMERÇANTS, PROFESSIONS LIBÉRALES ET INDÉPENDANTS - ACPLI -</b>	Olivier BIDOU	0	0,00%
<b>UDLEF (UNION DÉMOCRATIQUE POUR LA LIBERTÉ ÉGALITÉ FRATERNITÉ)</b>	Christian Luc PERSON	0	0,00%
<b>UNE EUROPE AU SERVICE DES PEUPLES</b>	Nagib AZERGUI	0	0,00%

## puccia

AMOUR Foodtruck & GOÛT  
100% STREETFOOD

Le 1er Food truck français de Puccia né de l'imagination de Morgane Tellai, grande amatrice de voyages culinaires.

Nous avons imaginé pour vous une carte de Puccia revisitant la recette originelle avec inspirations de différents pays ou régions du monde pour vous préparer avec amour des Puccia artisanales.

Garnitures, sauces et frites sont préparées sur place issues de produits frais, locaux, de saison. Dénicher les meilleurs produits pour satisfaire vos palais étant notre priorité.

Notre leitmotiv : du goût, des voyages et de l'amour ! Parce que les voyages permettent de découvrir les goûts, et l'amour de sublimer vos plats et satisfaire vos papilles.

**VOUS N'AVEZ PLUS QU'À VOUS RÉGALER !**

### PUCCIA 7,90€

**JEAN**  
Jambon de Paris, comté, cornichons, beurre AOP, avec ou sans salade

**MIKE**  
Pâtisseries, tomates, cheddar, salade, pesto au vinaigre, frites, sauce miel/moutarde

**GIUSEPPE**  
Prosciutto cotto, mozzarella di bufala, crème de truffe, poquette

**KOOTHRAPALI**  
Steak végétal de carottes, pommes de terre et lentilles, saïmbi, sauce garum masala

**ELIAS**  
Be'tha agneau/bœuf, pâtes, carottes, sauce yaourt menthe, avec ou sans salade

### Foodtruck MENU

- LE VOYAGEUR PRESSÉ** 10€  
Puccia + S de
- LE VOYAGEUR GOURMAND** 11€  
Puccia + S de + Boisson
- LE VOYAGEUR EXIGEANT** 13€  
Puccia + S de + Boisson + Dessert

**MORGANE**  
puccia.foodtruck@gmail.com  
06 47 83 76 77

SERVICE PRIVÉ  
CATERING  
ÉVÉNEMENTIEL

PUCCIAFOODTRUCK

Nous serons présent les Jeudi soir devant la mairie

# MEDITATION THERAPEUTIQUE

**SALLE DES ASSOCIATIONS**  
à LA MAIRIE DE MÈRE  
Deux mercredis/ mois de 9h à 10h  
8euros/séance  
petit coussin et plaid souhaités

*Pour toutes informations :  
Diane de Carbonnières  
06 78 26 70 78*

# JPO

JOURNÉES PORTES OUVERTES  
**2019**  
WWW.SDIS78.FR

## PORTES OUVERTES

EXPOSITION / ANIMATIONS / DÉMONSTRATIONS  
RESTAURATION SUR PLACE  
TOMBOLA 1<sup>ER</sup> LOT VOYAGE POUR 2 PERSONNES

## VENEZ NOUS RENCONTRER

AU CENTRE DE SECOURS DE MÉRÉ  
2 BIS CHEMIN BEAUCHET 78490 MÉRÉ

## SAMEDI 22 JUN 10H00 - 18H00

@JPOPompiersDeMere



Afrique, Asie, Antilles, Amérique du sud, France, la Roulotte qui Mijote vous proposera de goûter à toutes ces saveurs tous les mercredis à Méré à partir du 12 juin 2019 de 17h à 20h30 place de la Mairie.

Avec la Roulotte qui Mijote, vous explorerez le monde au grès de différents arômes réalisés à partir de produits frais et locaux. A très bientôt!



## Amicale Cycliste Méré/Montfort - ACMM

Changement d'uniforme pour les cyclistes Montfortois/ Méréens en ce début d'année. Les couleurs traditionnelles sont préservées • Jaunes/Rouges/Vertes et Blanches - ainsi que les blasons des deux cités sur les manches de ces nouveaux maillots.

Le 16 février dernier, sous la houlette de Joël Lallier ancien pistard et président du club, 15 adhérents ont profité d'une séance d'entraînement à la piste pour les uns, d'initiation pour les autres, sur l'anneau du vélodrome international de St. Quentin en Yvelines.

Une matinée sportive exceptionnelle sur les rampes au dénivelé impressionnant de ce tourniquet qui verra s'affronter les meilleurs du monde lors des jeux olympiques de 2024. Les participants, pourtant en grande forme physique ont déployé courage et énergie durant les 60 minutes d'un effort long et soutenu, fort heureusement dans l'ambiance club, conviviale et solidaire.

L'ACMM représentée par Joël Lallier - JYves Lainé - Erwin Bouma - Thierry Forget - Daniel Wadier - Loïc Ménager - Bruno et JFrançois Champalou - ont défendu les couleurs du club le 04 mai dernier, en participant à la cyclo sportive Liege-Bastogne-Liege.

Excellent souvenir pour ces cyclistes chevronnés qui ont bravé froid, intempéries et nombreuses bosses de la Wallonie. Belges. Le gruppetto représentatif, se promet de renouveler l'expérience dès l'année prochaine, en amenant dans leurs roues le dénommé Hélios.

28 adhérents à l'effectif de l'amicale Cycliste. Rappelons qu'il s'agit d'un club de cyclotourisme aux niveaux hétérogènes. Que certains roulent à 30/33 à l'heure - d'autres à 26/29 et quelques uns à 22/25. Il y en a pour tous les goûts et pour tous, les dimanches matins.

Les jeudis après midi pour les volontaires, particulièrement les retraités.

Contact Joël : 06 75 07 84 17 - Marc : 06 22 93 12 09



## Médiathèque

Samedi 25 mai 2019 à 17h30, à la médiathèque de Jouars-Pontchartrain, le réseau Au fil des pages 78 organisait la remise des prix du concours Nouvelles de Mai et du jeu d'écriture Au fil des mots (pour les moins de 20 ans).

Les gagnants ont reçu leur prix (en partenariat avec la librairie Le Pavé dans la Mare à Elancourt) et tous les participants ont pu repartir avec un exemplaire du recueil regroupant les textes de cette session, créé et imprimé comme chaque année pour l'occasion (vous le trouverez dans votre bibliothèque!)

Le succès répétitif des concours nous pousse à organiser les suivants dès la rentrée prochaine avec un nouveau thème !

Retrouvez les textes, les résultats et les prochains règlements sur [www.aufildespages78.fr](http://www.aufildespages78.fr).



## L'échange : bulletin du Méré Tennis Club (MTC)



### Opération Tennis découverte en Juin 2019

- **Pour 40€** : 4 séances de 1h30 en cours collectifs **adultes** + accès illimité aux courts extérieurs pendant 3 mois
- **Pour 30€** : 4 séances de 1h en cours collectifs **enfants** + accès illimité aux courts extérieurs pendant 3 mois



Offre réservée aux personnes n'ayant jamais été licenciées à la FFTI ou non licenciées depuis au moins 3 ans  
Inscription et renseignement [leonelalberti@hotmail.com](mailto:leonelalberti@hotmail.com) - 06 49 46 30 00

### Tournoi OPEN du MTC du 24 mai au 16 juin 2019

La deuxième édition de notre tournoi OPEN jeunes et adultes démarre aux dates suivantes :

- Du 14 juin au 16 juin pour les jeunes
- Du 24 mai au 16 juin pour les adultes

Venez nombreux au Poirier d'Encre encourager les joueurs !

### Opération tennis découverte avec cours gratuits

Nous lançons en juin une opération TENNIS DECOUVERTE. L'offre cible à des conditions très intéressantes les personnes n'ayant jamais été licenciées à la FFTI ou licenciées depuis moins de 3 ans.

Une occasion de découvrir ou faire découvrir le tennis à un ami ou à un membre de votre famille.

### Préparation de la saison 2019/2020

Le temps passe vite et déjà il faut penser à 2020 !  
Devant boucler les inscriptions pour l'année prochaine avant fin juin 2019, le MTC organise des permanences chaque week-end de juin et prends les inscriptions:

- Tous les samedis de 10 heures à 16 heures (avec coupure méridienne)
- Tous les dimanches de 10 heures à 12 heures

Le MTC n'existe que grâce aux bénévoles et ne peut fonctionner sans eux. Pour participer à la vie du club, contactez-nous.

#### Coordonnées du Club :

Pour tout renseignement, nous vous invitons à contacter directement notre entraîneur (06 49 46 30 00) ou notre président Monsieur Jean-Guy Mutez (06 51 50 55 07) où à l'adresse courriel suivante: [jeanguy.mutez@free.fr](mailto:jeanguy.mutez@free.fr)  
Notre site : <http://www.mere-tennis-club.fr>

#### Les dates et événements du MTC

- *Malgré la difficulté de réunir des joueurs pour les rencontres, nos équipes défendent au mieux les couleurs de notre village (résultats des championnats au prochain numéro)*

\* *Notre traditionnelle fête du club se tiendra le 16 juin, Venez nombreux à notre barbecue au Poirier d'encre*

\* *Un nouveau système d'éclairage des courts avec projecteurs LED sera installé pour un meilleur confort de jeu et un meilleur bilan carbone !*

\* *Notre traditionnel tournoi de doubles surprises a eu lieu le dimanche 14 avril. Ce fut très amical et convivial.*



Le MTC depuis l'arrivée de notre entraîneur Leonel Albert a développé l'école de tennis et a renforcé son développement vers un très jeune public.  
A ce jour nous acceptons les jeunes nés en 2014 !



Etait-il possible d'organiser des concerts de qualité dans nos communes rurales ?

RITMY ( Rencontres InTercommunales pour la Musique en Yvelines ) est née à Méré en 1989 du "oui" enthousiaste de mélomanes décidés à relever ce défi.

La solution ? l'intercommunalité, la mise en commun des moyens, la volonté de s'exprimer d'une seule voix pour se faire mieux entendre.

Trente ans après sa création, RITMY regroupe des associations issues de six communes. Elle organise «Les Saisons musicales» sur leur territoire, offrant six concerts minutieusement choisis. RITMY propose également, et ce n'est pas la moindre de ses fiertés, des rencontres entre le public et les artistes, les enfants et les œuvres...

Le temps consacré, la persévérance et la détermination dont font preuve les bénévoles sont essentiels pour construire cette fédération d'associations et en assurer la pérennité.

C'est le travail de programmation, d'organisation, de communication qui permet l'instant magique du spectacle.

Si aujourd'hui RITMY existe, c'est parce que chaque spectateur participe, par sa présence, à la concrétisation d'un rêve fait il y a 30 ans.

Nous vous attendons nombreux pour ces 30<sup>èmes</sup> Saisons qui seront l'occasion de belles surprises, à découvrir dès le 15 juin sur le site de l'association :

[www.ritmy.fr](http://www.ritmy.fr)

**RITMY**  
**30 ans déjà !!**

**Les Saisons**  
**Musicales**

2019 - 2020

**30**

1989 - 2019



La saison estivale arrive à grands pas et les premiers rayons de soleil font du bien !

Voici déjà le mois de juin annonçant la fin de l'année scolaire, les kermesses et autres soirées festives entre écoliers, collègues, sportifs ou voisins de Méré et alentours.

Les vacances seront, peut-être, l'occasion de reprendre une activité culturelle ou de loisirs, mais aussi de vous remettre au sport, ou simplement de marcher, de lâcher prise et vous détendre.

N'oubliez pas de nous retrouver le 7 septembre pour vous inscrire lors du forum des associations. Devenez membre de l'ASCL et profitez de nombreux avantages sur la saison à venir.

Nous proposerons des sorties sur Paris, des visites insolites, des spectacles, concerts ou café-débats... mais aussi des ateliers culturels au village pour les collectionneurs. Au programme : la philatélie et la cartophilie, la musique, la peinture ou la sculpture, pour les artistes en herbe comme pour les plus aguerris.

Les personnes qui ont soif d'apprendre pourront découvrir de nouveaux ateliers (généalogie, bricolage, et toujours la section de conversation anglaise...), les plus motivés, s'inscrire au nouveau cours de danse de salon et rejoindre les 60 membres déjà présents depuis deux ans.

Les coaches sportifs de l'association seront également à votre disposition pour vous parler de leur passion du sport : marche, marche nordique, course à pied, yoga, gymnastique, basket, badminton, éveil sportif...

Autant d'activités au sein de l'association qui satisferont toute la famille, des plus petits avec l'éveil sportif ou musical, aux grands parents, souvent esseulés avec le groupe amical des Fées créatives.

Retrouvez le détail de ces informations sur notre site internet (<http://www.asclmere.fr>) ou dans les pages qui suivent. Et n'oubliez pas de vous abonner à notre page Facebook (ASCL Méré) pour recevoir régulièrement, les nouvelles fraîches de l'association.

Tous les bénévoles de l'ASCL, les coaches et moi-même vous souhaitons un bel été.

Alain Cissé

Président

Mail : [alaincisseascl@gmail.com](mailto:alaincisseascl@gmail.com) - [www.asclmere.fr](http://www.asclmere.fr)



## AGENDA

**Samedi 15 Juin** : Concert Eglise Saint Denis Méré - 20h30 (Mélodies françaises, piano, poèmes).

**Dimanche 23 juin** : Réunion Philatélie-Cartophilie - 10h - Maison des Associations -Méré

**Dimanche 30 juin** : Sortie vélo (toute la journée) – RDV 10h - parking de la mairie - Méré

**7 septembre** : Forum des Associations pour la saison 2019/20.. Voir les informations ci-dessous sur chaque section concernée ou sur le site de l'ASCL. (<http://asclmere.fr>).

## RETOUR SUR LA FOIRE A TOUT & AUX LIVRES



La 21ème édition de la Foire à Tout et aux Livres s'est déroulée dimanche 7 avril dernier. Les nuages de la matinée ont fait place à un soleil de printemps permettant à la manifestation de se dérouler dans les meilleures conditions.

Un grand merci aux bénévoles de l'association pour la préparation de la Foire avec la promotion de l'évènement en amont, mais aussi le montage des tentes, l'installation de la sono, des tables, chaises ainsi que le traçage des emplacements la veille, et pour finir la mise en place des panneaux de signalisation le jour J.

Armés de patience, les 170 exposants ont été accueillis dès 6 heures du matin et sont parvenus à mettre en place leur stand pour 7h, heure à laquelle simples visiteurs ou acheteurs parcourraient déjà les allées avec café et croissant vendus à la buvette.

Nouveau cette année, le food-truck de Manon et ses délicieuses pizzas ont remplacé les crêpes de notre chef habituel reparti pour la Bretagne. Etaient également sur place le stand de barbe à papa et la buvette avec la vente de crêpes et desserts maison.

Le week-end de la manifestation, l'exposition des « peintres de Méré » regroupait les toiles des artistes peintre animant la section à l'ASCL et de leurs élèves. Mis en place dès le vendredi, le vernissage a eu lieu le samedi soir permettant aux artistes, élèves et visiteurs d'échanger leurs impressions autour des toiles et sculptures présentées.

Une tombola fut organisée le dimanche afin de remporter deux toiles des peintres du village. Tous étaient ravis de la fréquentation de l'évènement.

En cette même journée fut également organisée une exposition philatélie sur un nouvel emplacement, plus accessible et facile à parcourir. Cette exposition a également remporté un vif succès auprès des philatélistes, mais pas seulement ! Connaisseurs et passionnés de littérature se sont rendus sur le stand de la médiathèque pour la Foire aux livres, abritée sous les chapiteaux installés à cet effet.

Cette journée, devenue traditionnelle dans le calendrier méréen, a été appréciée par tous, exposants et visiteurs. Encore un grand merci à tous les bénévoles, la municipalité, Monsieur le Maire, Michel Recoussines, ainsi qu'aux personnels et employés municipaux et à la brigade de gendarmerie de Montfort l'Amaury pour l'aide apportée à la réalisation et au bon déroulement de cette journée.

Pour finir, au vu du succès grandissant de la Foire, l'ASCL recherche une personne susceptible de reprendre avec Georges BODEL la gestion administrative et commerciale de l'évènement. N'hésitez pas à nous contacter si vous êtes intéressé(e) !

Nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine pour une 22ème édition.

Contact : Georges Bodel - 06 81 15 39 75

Mail : [georges.bodel@orange.fr](mailto:georges.bodel@orange.fr)





## DANSE : NOUVEAU !

**Création d'un 4ème cours de danses de salon :  
RESERVEZ VITE votre place pour la saison 2019/2020**

La danse de salon remporte un réel succès auprès des Méréens. L'association compte plus de 60 membres !

Afin de ne pas décevoir les nouveaux inscrits (en septembre), nous souhaitons créer un quatrième cours pour « débutants ». Ce dernier aura lieu le lundi de 20h15 à 21h30. Nous réalisons donc un sondage afin de connaître les personnes susceptibles d'être intéressées par ce nouveau créneau. Réservez vite votre place auprès de Monique Bourg (06 61 45 59 80).

A date, le planning à compter de septembre 2019 sera le suivant :

Le lundi :

- De 19h à 20h15 : danseurs confirmés 2ème année – en réalité les débutants de cette saison 18/19.
- De 20h15 à 21h30 : nouveaux inscrits pour septembre 2019 (débutants - 1ere année de danse)

Le mercredi :

- De 18h30 à 19h45 : confirmés - 3ème année de danse
- De 19h45 à 21h00 : confirmés 3ème année de danse

Nous ouvrirons ce créneau du lundi si vous êtes assez nombreux à vous inscrire.



## ANGLAIS

Nous recherchons une (ou plusieurs) personnes de langue maternelle anglaise pour reprendre la section de conversation anglaise pour la rentrée prochaine. Les cours ont lieu en soirée la semaine (19h30) et la journée du mercredi pour les enfants. Compter en moyenne une dizaine d'heures de cours par semaine. Si vous êtes intéressé(e)s, n'hésitez pas à nous contacter ou nous écrire.

Contacts :

Laure Duarte-Perez - 06 84 38 93 77

Sabrina Figoli - 06 28 05 13 06

keepcalmandlearnenglish.ascl@gmail.com

## YOGA

Le Hatha Yoga est une des voies du yoga, technique de sérénité millénaire, originaire de l'Inde. Elle associe postures et respirations pour apporter au pratiquant un épanouissement personnel et un mieux-être dans la vie de tous les jours, sur les plans physique et mental.

La pratique du yoga permet d'améliorer toutes les fonctions de l'organisme. Au rythme d'une séance par semaine, elle permet de mieux réguler certains désordres psychosomatiques cou-

rants, tels que l'insomnie, le mal de dos ou l'anxiété et aide à retrouver dynamisme et joie de vivre.

**Nouveau pour le yoga :** Création d'un nouveau cours le jeudi de 11h45 à 13h (inscription obligatoire)

Contact : Véronique Melquiond – 06 79 59 92 72

## SORTIE VELO



La traditionnelle sortie vélo est organisée le dimanche 30 juin. Le départ est prévu sur la place de la Mairie à 10h pour un retour vers 17h.

Cette sortie, sans difficulté majeure, se veut avant tout conviviale et permet d'apprécier notre belle région entre voisins et amis (les enfants âgés de dix ans ou plus peuvent accompagner leurs parents).

N'oubliez pas de prévoir votre pique-nique. Il sera emmené en voiture jusqu'au lieu du repas.

Pensez également aux casques, obligatoires pour les enfants.

Renseignements et inscription auprès de Monique BOURG (06 61 45 59 80).

## PHILATÉLIE - CARTOPHILIE



Créée en 2012, la section Philatélie-Cartophilie de Méré rassemble les collectionneurs qui s'attachent à partager leurs connaissances en matière d'histoire postale. N'hésitez pas à venir nous rejoindre chaque 3ème dimanche du mois à la maison des associations de Méré (parking de la mairie). Prochaine réunion 23 Juin 10h. Contact : Philippe Lelong 01 34 86 77 44 Mail : lelong\_philippe@orange.fr

## SORTIE MARCHÉ : VISITE DE PARIS



29 personnes nous accompagnaient lors de cette sortie dans Paris, le mardi 14 mai. Le programme était assez chargé avec un itinéraire allant du Nord au Sud de la Capitale. La visite a com-

mencé à la mairie du 18ème jusqu'à Montmartre, puis le quartier de la Nouvelle Athènes, et celui de Saint Georges. Le parcours nous menait jusqu'à l'Opéra, la Place Vendôme, les Tuileries, le Louvre, et la traversée des Invalides avant de s'achever à Montparnasse. Sans oublier la pause pique-nique dans un jardin ; une superbe balade commentée par Daniel, notre guide, président de la Fédération française de randonnée de Paris.



La prochaine visite guidée est programmée en septembre/octobre 2019. Nous vous espérons nombreux !

## SORTIE : VISITE DE MONTFORT L'AMAURY



Michel, un ancien Montfortois, a commenté la visite de la ville deux heures durant, le dimanche 19 et mardi 21 mai derniers, auprès d'une vingtaine de participants lors de chaque rendez-vous. Nous avons découvert les monuments historiques de la ville comme le château fort de Montfort, la maison de Maurice Ravel, les remparts des XIe et XIIe siècles, dont il ne reste que quelques vestiges, la porte Bardoul ou la prison du XIIIème siècle, mais aussi de nombreuses maisons à colombages dans les petites rues de Montfort l'Amaury. Ce fut une très belle balade, enrichie d'une présentation complète de chaque bâtisse.

## MARCHE NORDIQUE

A Méré les samedis matins.  
Rejoignez-nous les samedis à 9h20 sur le parking de la Mairie.  
Pour des marches avec bâtons de 9h30 à midi, dans les forêts et les plaines environnantes, en toutes saisons.  
Cette activité est accessible (avec de bonnes chaussures) à tous ceux qui cherchent à garder la forme.  
Venez essayer sans engagement.  
Nous vous prêtons les bâtons de marche..  
Voici ci-dessous un petit aperçu de la saison 2018/2019.  
Des sorties par tous les temps et parfois un déjeuner ensemble à la suite !  
Inscription pour l'année : 10 euros + adhésion ASCL (gratuit pour les étudiants).  
Contact : mereascl@gmail.com



L'association vous souhaite un bel été !



## SIEED

### LES VEGETAUX

#### Article 10 : définition :

Les déchets végétaux comprennent les déchets des particuliers issus des tontes, tailles, feuilles, fleurs. En sont exclus par exemple : la terre, les cailloux, les troncs et branches de longueur supérieure à 1.5 mètres et de diamètre supérieur 5 cm, les souches.

#### Article 11 : Contenants :

Des sacs pour déchets verts sont achetés une fois par an par le SIEED et distribués aux communes membres en mars. Les communes se chargent de la distribution des sacs à leurs habitants. Les sacs ne devront pas être supérieurs à 15kgs.

#### Article 12 : Collecte :

La collecte des végétaux est effectuée en porte à porte dans les sacs en papier prévus à cet effet, ainsi qu'en petits fagots dont le lien sera biodégradable. Les végétaux de plus grosses tailles doivent être apportés en déchèteries. Les déchets doivent être déposés la veille de la collecte devant le domicile, de façon ordonnée afin d'occuper un espace

qui ne doit pas gêner la circulation des usagers de la voie ou trottoir. Cette espace devra être inférieur à 1m<sup>3</sup>.

### LES ENCOMBRANTS

#### Article 13 : Définition :

Les encombrants sont les déchets volumineux et/ou lourds provenant des particuliers et comprenant : ferrailles, matelas, sommiers, meubles divers usagés.

Sont exclus des encombrants par exemple: les déblais, gravats, décombres, déchets provenant des établissements artisanaux, industriels et commerciaux, déchets contaminés provenant des hôpitaux ou clinique, cabinets et laboratoires médicaux, déchets issus d'abattoirs, batteries, peintures, solvants, bouteille de gaz, extincteurs, déchets dangereux, toxiques, objets qui par leur poids ou dimensions ne pourraient être chargés dans les véhicules, ni portés par deux personnes, pièces d'automobiles et d'engins à moteurs, bidons d'huile, pneus, souches d'arbres, bûches, vitrerie, les déchets des manifestations communales style foire à tout, brocante, fête foraine.

#### Article 14 : Collecte encombrants :

La collecte des encombrants a lieu deux fois par an dans chaque commune membre du SIEED en porte à porte. Les objets doivent être déposés la veille au soir du ramassage, sur la voie publique devant le domicile, de façon ordonnée afin d'occuper un espace aussi faible que possible et qui ne doit pas gêner la circulation des usagers de la voie ou trottoir. Le volume de déchets ne pourra excéder 1m<sup>3</sup>. Des déchèteries sont par ailleurs à disposition des habitants du territoire du SIEED.

#### Encombrants :

19 septembre 2019

#### Collecte des déchets végétaux :

du 1er avril 2019 au 9 décembre 2019 inclus

## Respectez vos voisins !

### Bruits dans les propriétés privées

Par arrêté préfectoral, les travaux momentanés de bricolage ou de jardinage réalisés à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage tels que tondeuse à gazon, tronçonneuse, perceuse, raboteuse, scie mécanique, ... ne peuvent être effectués que :

#### Les jours ouvrables

de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30

#### Les samedis

de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00

#### Les dimanches et jours fériés de

10h00 à 12h00

### Bruits d'activités professionnelles

Les travaux bruyants susceptibles de causer une gêne de voisinage, réalisés par des entreprises publiques ou privées, à l'intérieur de locaux ou en plein air, sur le domaine public ou privé, y compris les travaux d'entretien des espaces verts ainsi que ceux des chantiers sont interdits :

#### Les jours de semaine

avant 7h00 et après 20h00

#### Les samedis

avant 8h00 et après 19h00

Les dimanches et jours fériés

### Feux

Rappel : le brûlage des déchets verts à l'air libre, est interdit toute l'année sur l'ensemble du territoire des Yvelines. Par conséquent tous les gros déchets verts des jardins (branchages et bois de taille) doivent être portés à la déchèterie. Il est rappelé que les feuillages, tontes de gazon et petites branches sont ramassés le lundi matin par les camions du SIEED jusqu'au 8 décembre.

### Crottes de chiens

Merci de bien vouloir ramasser les crottes de vos chiens devant les maisons ainsi qu'en balade, nous vous rappelons qu'il existe des «toutounet».

### Décès

Leroux Lucienne Veuve Pénot le 03/03/2019

Roubiou Alain 08/03/2019

Klein René 20/03/2019

Mme MIDYK épouse CHIMANSKY Stanislawa 21/05/2019

### Naissances

Constance Louis-Victor Basville le 28/02/2019

Andréa Bostoni Fretti 26/04/2019

Lucas Mmegis Veras 11/05/2019

Lyana Ramos 14/05/2019

Nathan Heurtier 15/05/2019

### Mariages

Simon Balmay et Claire Amilhat le 23/03/2019

Eric Pradal et Chrystelle Chantrier 20/04/2019

David Vittecoq et Karine Auger 20/04/2019

Guillaume Hadot et Nathalie Fouré 04/05/2019

Sébastien Beugras et Paulo Lopes Rose Carvalho 01/06/2019

- Samedi 15 juin Concert à l'Église Saint-denis de Méré à 20h30
- Samedi 22 juin Journées Portes Ouvertes à la Caserne des Pompiers de 10h à 18h
- Samedi 22 juin Fête de la St Jean et feu d'artifice à partir de 19h
- Samedi 29 juin Kermesse à l'École à 10h
- Samedi 7 septembre Forum des associations à la mairie à 9h30

- Samedi 7 et Dimanche 8 septembre fête des Jeunes Agriculteurs dans la plaine de Méré
- Samedi 14 et Dimanche 15 septembre Journées du Patrimoine
- Dimanche 15 septembre Fête de la Saint Roch au Poirier d'Encre
- Vendredi 27 septembre Café-Débat Aspirine sur Le Chocolat à 20h30 à la Mairie

# Fête de la SAINT JEAN

Samedi 22 juin 2019

Terrain de l'Abbaye



**19h00 - Apéritif offert par la commune**

**21h30 - Distribution des colliers fluo**

**Soirée animée par le DJ Eric Martin**

**23h00 - Feux d'artifice par Fête Exception**

**Apportez votre pique nique**



**Food truck  
avec Jérôme**